PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 février 2022

La préfecture engage une procédure contradictoire en vue de la fermeture de la mosquée Al Farouk de Pessac

Fabienne BUCCIO, préfète de la Nouvelle-Aquitaine, préfète de Gironde, a engagé ce jour une procédure contradictoire en vue de prononcer une fermeture temporaire de la mosquée Al Farouk à Pessac.

La mosquée est gérée par l'association « Rassemblement des musulmans de Pessac ». Elle promeut un islam radical et véhicule une idéologie salafiste. Des prêches et des propos ont régulièrement incité à ne pas respecter les lois de la République, justifié les attentats et valorisé la mort en martyr.

Aux termes de la loi de 1905 et du code de la sécurité intérieure, l'ensemble de ces faits pourrait constituer des propos tenus, des idées et théories diffusées, ou des activités incitant à la violence, à la haine ou à la discrimination, provoquant à la commission d'actes de terrorisme ou faisant l'apologie de tels actes et justifieraient une telle fermeture temporaire.

Une fermeture pourrait être prononcée pour une durée pouvant atteindre six mois.